



FRÉDÉRIC BRÉDILLOT
Membre du directoire

BERNARD CATHELAIN
Membre du directoire

JEAN-FRANÇOIS MONTEILS
Président du directoire

Ce que la Société des grands projets rend possible

Rencontre avec **Jean-François Monteils**, président du directoire, **Bernard Cathelain** et **Frédéric Brédillot**, membres du directoire de la Société des grands projets.

Avec la loi relative aux Services express régionaux métropolitains, la Société du Grand Paris est devenue la Société des grands projets. C'est une révolution, une transformation ou une continuité ?

Jean-François Monteils : Le législateur a considéré qu'il était indispensable de repenser nos mobilités du quotidien et d'offrir au plus grand nombre des solutions de transport décarbonées, en s'appuyant sur l'expérience que nous avons acquise sur le Grand Paris Express. Le ministre des Transports, Patrice Vergriete, l'a rappelé : les Services express régionaux métropolitains vont devenir un instrument majeur d'une politique publique d'aménagement équilibré des territoires. Pour cela, il fallait permettre à notre établissement public de s'engager pleinement au service de ces projets, aux côtés de SNCF Réseau et main dans la main avec les collectivités locales. La Société du Grand Paris est donc devenue la Société des grands projets.

« En matière d'environnement, le Grand Paris Express fait bouger les lignes. »

BERNARD CATHELAIN
Membre du directoire

Il ne s'agit pas que d'une modification du nom ou d'une simple extension du périmètre géographique de notre action, c'est pour nous un changement très profond : nous passons d'une société de projet, au singulier, à une société de projets, au pluriel. Mais, au-delà de ces changements, nous continuerons de nous appuyer sur le cœur de nos savoir-faire : concevoir et réaliser des projets complexes, trouver des solutions adaptées à chaque territoire, ses spécificités, ses contraintes, à travers un accompagnement sur mesure, en maîtrisant les coûts, les délais et la performance attendus. Autant d'exigences qui nous animent au quotidien dans le cadre du pilotage du Grand Paris Express depuis 2010.



Échanges avec Jean-Marc Zulesi, député, président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

L'innovation récompensée, avec la cérémonie des BIM Boosters à la Fabrique du métro.



Comment abordez-vous cette étape nouvelle ?

J.-F.M. : Jusqu'à présent, nous étions aux commandes d'un seul et même projet, voulu par l'État et porté par un établissement public, le Grand Paris Express. Demain, nous aurons à nous adapter à des configurations très variées. Et pour cause : chaque projet est unique, il appelle une réponse spécifique et donc un montage sur mesure pour intervenir au service des territoires. Cette agilité caractérise déjà la Société des grands projets, elle est dans notre culture et a permis de rendre possible la concrétisation du Grand Paris Express. On le voit, par exemple, avec les marchés en conception-réalisation où nous avons intégré les retours d'expérience des premières lignes en travaux.

La Société des grands projets aura-t-elle toujours les moyens, notamment humains, de mener de front les livraisons attendues de ce nouveau métro et le lancement de nouveaux projets, parfois tout aussi complexes ?

Frédéric Brédillot : Tout d'abord, il faut saluer la mobilisation sans relâche des équipes de la Société des grands projets, qui rendent possible la construction et bientôt la mise en service des lignes 15, 16, 17 et 18, l'étude du prolongement de la ligne 18 au nord et la préfiguration des SERM. Bien sûr, de nouvelles missions nécessiteront de nouveaux moyens. Cela suppose notamment des créations de postes pour réaliser les Services express régionaux métropolitains. Notre objectif est de capitaliser sur notre savoir-faire acquis dans le cadre du Grand Paris Express et, donc, de pourvoir à ces besoins grâce à la mobilité interne, chaque fois que cela est possible. En effet, les tronçons du Grand Paris Express vont progressivement être mis en service. Ainsi, certaines missions arriveront à leur terme.



J.-F.M. : Nous aurons à accompagner nos collaborateurs vers les nouveaux projets, et à former de nouveaux talents, pour faire bénéficier l'ensemble des territoires de nos compétences, de notre expertise et de notre expérience. Permettre à chacun de travailler dans les meilleures conditions, s'investir et offrir le meilleur de soi-même, au service des projets qu'il mène, quel que soit son métier, est constitutif de notre rôle de maître d'ouvrage. Nous avons, en France, la chance de disposer d'un système de formation des ingénieurs exceptionnel. À nous d'en faire bénéficier le plus grand nombre. J'ajoute un petit clin d'œil : la Société des grands projets a également la chance de compter au nombre des membres du directoire, le président de la Société des ingénieurs et scientifiques de France (IESF), en la personne de Bernard !

Aujourd'hui, la moitié du Grand Paris Express est creusée. Les gares sortent de terre. Quelles ont été les grandes étapes franchies en 2023 ?

Bernard Cathelain : Moins de huit ans après le début des chantiers, nous voyons les premières concrétisations de ce projet que nous avons rendues possibles grâce à la mobilisation de tous. Les tunneliers ont fini le creusement des lignes 15 Sud et 16. Et toutes les lignes du Grand Paris Express sont effectivement en travaux. Les premières gares se préparent à accueillir les voyageurs, avec la pose des escaliers mécaniques, des ascenseurs, du mobilier, de la signalétique. Et les premiers tours de roue du métro à Champigny-sur-Marne, sur la ligne 15 Sud, resteront dans les mémoires de tous ceux qui participent à cette aventure humaine, technique et industrielle hors norme. Toujours sur cette ligne, la soudure du dernier rail a constitué

un autre jalon important. Mais nous ne pouvons pas regarder ce qui a été accompli sans voir les étapes qui sont encore devant nous.

« L'agilité est au cœur de la culture et des savoir-faire de la Société des grands projets. »

JEAN-FRANÇOIS MONTEILS
Président du directoire

Dans quelques jours, la ligne 14, prolongée jusqu'à Saint-Denis, au nord, et à Orly, au sud, sera livrée, et avec elle sept nouvelles gares. Les essais dynamiques démarrent sur la ligne 15 Sud. Là aussi, tout est mis en œuvre pour permettre la mise en service de cette ligne fin 2025.

Il y a également du neuf pour le prolongement de la ligne 18, au-delà de Versailles...

J.-F.M. : Ce prolongement de Versailles à Nanterre fait partie intégrante du Grand Paris Express. Sa réalisation est particulièrement attendue, par les élus et par les habitants. Les études techniques et environnementales vont être lancées, grâce à une convention de financement qui associe le Département des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et la Société des grands projets. Ces études permettront d'étudier la pertinence du tracé et de le faire évoluer le cas échéant.

Si le Grand Paris Express se concrétise aujourd'hui, c'est aussi parce que ce projet bénéficie de financements dédiés et d'une confiance de la part des investisseurs. Quelles sont les conséquences de la hausse des taux enregistrés en 2022 puis en 2023 ?

F.B. : Une première remarque... La politique de sécurisation du financement du Grand Paris Express conduite pendant les années de très faibles taux était un choix pertinent. Aujourd'hui, effectivement, le contexte économique est profondément renouvelé, avec le retour de l'inflation et une hausse des taux. Nos missions ont, en outre, été élargies par la loi de décembre 2023. Dans ce contexte, il était essentiel de voir si la confiance des investisseurs restait solide. Le 6 février 2024, nous avons donc émis notre première obligation verte sur les marchés financiers en tant que Société des grands projets.



Nous avons enregistré une demande record de titres. L'extension de nos missions a été parfaitement comprise par les investisseurs. Il faut rappeler que la loi relative aux Services express régionaux métropolitains prévoit que les contribuables franciliens ne seront pas sollicités pour financer les projets hors Île-de-France. Pour les SERM, des ressources nouvelles seront définies, projet par projet, en lien avec l'État et les acteurs locaux.

Le Grand Paris Express est un laboratoire grandeur nature, notamment au travers de ses innovations environnementales. Les autres acteurs des travaux publics reprennent-ils ces innovations à leur compte ?

B.C. : Par son ampleur, le Grand Paris Express est la vitrine idéale pour tester, rendre possibles, et déployer des solutions nouvelles à grande échelle.



Espaces publics, transports, mobilités douces, aménagement... Chaque projet appelle une réponse spécifique.





Cérémonie des vœux de la Société des grands projets au Stade de France.

« L'extension de nos missions a été parfaitement comprise de la part des investisseurs. »

FRÉDÉRIC BRÉDILLOT
Membre du directoire

■ ■ ■
C'est vrai notamment dans le secteur de l'environnement, où la Société des grands projets sait qu'elle a une responsabilité particulière pour diffuser des bonnes pratiques. Le Grand Paris Express fait bouger les lignes pour la traçabilité des déblais, pour le recours au béton fibré et à l'acier bas carbone, pour la construction hors site ou encore pour la valorisation des terres de chantier, qui peuvent devenir des terres végétales et donc trouver une nouvelle vie grâce à l'économie circulaire. Dans ce domaine, nous venons de franchir une étape importante avec notre schéma-cadre de l'économie circulaire. Cette exemplarité, nous la retrouvons d'ailleurs

au cœur de nos marchés publics, où nous avons intégré des clauses environnementales renforcées pour encourager les entreprises à être force de proposition et d'innovation.

Les marchés financiers sont également très attentifs à cette dimension environnementale d'un projet d'aménagement et de transport, tout comme sont particulièrement scrutées les démarches des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale...

F.B. : Ce ne sont pas les marchés financiers qui nous conduisent à être exemplaires sur les plans social et environnemental, mais nos projets et nos réalisations, qui font de notre société un acteur majeur d'une croissance durable et de la transition écologique. Et cet ADN vert nous permet d'optimiser les conditions de financement et de contribuer au rayonnement de la place de Paris en termes de finance durable. Cet engagement au service de la RSE fait que nous sommes totalement en phase avec la taxonomie européenne, qui, globalement, dit qu'il ne suffit pas de faire quelque chose d'exemplaire mais qu'il faut le mener de manière exemplaire. Cela vaut pour le Grand Paris Express. Mais nous porterons naturellement ces valeurs dans les Services express régionaux métropolitains sur lesquels nous interviendrons.

Premier roulage officiel de la rame du métro à Champigny-sur-Marne.



Revenons sur une journée particulière. Le 10 mai 2023, tous les chantiers du Grand Paris Express étaient à l'arrêt pour laisser place à des échanges sur la sécurité. Que retenir de cette initiative ?

B.C. : Cette initiative consacrée à la sécurité faisait suite à des accidents graves, dont deux décès intervenus à quelques semaines d'intervalle. Nous avons besoin d'écouter tout le monde, sans filtre, sur les conditions de travail, le respect et la compréhension des règles de sécurité, la prise en compte des risques... Et nous avons besoin de réaffirmer auprès des compagnons et des entreprises que la sécurité sur les chantiers était la première des priorités. Ces échanges ont permis d'identifier des pistes pour renforcer la sécurité sur nos chantiers. Par exemple, la Société des grands projets exige désormais que chaque intérimaire intervenant sur l'un de ses chantiers soit titulaire d'un passeport sécurité intérim BTP. Jusqu'alors, ce passeport était seulement recommandé : cette décision s'imposait, car nos statistiques font état d'un lien entre intérim et accidentologie. Nous avons également mis en place un conseil de la sécurité, réunissant des spécialistes de la sécurité sur les chantiers, pour nous permettre collectivement d'être toujours meilleurs. Ce travail de sensibilisation et d'échanges, engagé le 10 mai 2023, sera reconduit chaque année. Nous renouvelerons ainsi cet exercice absolument nécessaire le 2 octobre prochain.



KARIM BOUAMRANE,
président du conseil de surveillance

Avis du conseil de surveillance

— Nous continuons, par les transports et l'aménagement, de donner corps au pacte républicain d'égalité entre les territoires. Particulièrement riche en avancées sur les chantiers du Grand Paris Express, l'année 2023 s'est ainsi achevée sur un changement particulièrement structurant pour la Société du Grand Paris : par l'action du législateur, qui a fait le choix de lui confier de nouvelles missions, elle est devenue la Société des grands projets. La loi relative aux Services express régionaux métropolitains du 27 décembre 2023 est la marque d'une reconnaissance. Reconnaissance de notre vision, d'abord, qui promeut le beau, l'égalité, le service public. Par son dialogue permanent avec les élus locaux et son ambition de rééquilibrer la balance entre les hypercentres et leurs périphéries, la Société des grands projets propose un modèle de gouvernance exemplaire et redonne vie et espoir à des quartiers qui s'éteignaient. Reconnaissance de notre rigueur, ensuite, quant au pilotage du Grand Paris Express. La livraison de la ligne 14 prolongée et de ses gares est une première étape absolument essentielle pour réussir les jeux Olympiques et Paralympiques. Le premier roulage du nouveau métro sur la ligne 15 Sud constitue un autre jalon majeur pour la mise en service de cette ligne qui va changer le quotidien des Franciliens, tout comme le creusement intégral de la ligne 16 ou la construction du viaduc de la ligne 18. Enfin, d'ici à la mi-2024, tous les marchés en conception-réalisation seront notifiés, permettant de projeter l'achèvement du Grand Paris Express en 2031. Ces succès majeurs sont à mettre au crédit d'équipes remarquablement compétentes et investies, et d'un collectif solide et efficace, où maître d'ouvrage, entreprises, partenaires, élus locaux se connaissent, s'écoulent et travaillent main dans la main au service d'un même projet. Ce projet apporte des solutions efficaces aux habitants dans leur vie quotidienne, les rapproche de l'emploi, de la culture, de la santé, crée de nouveaux liens, de nouvelles opportunités et participe à l'adaptation de nos territoires au changement climatique. Ce projet incarne un espoir partagé par tous les Franciliens dont il va améliorer la vie.